

Fiche d'inscription



3^e édition du Concours des miels de France (année 2019)

Il se déroulera **mardi 21 janvier 2020**, au Conseil économique, social et environnemental (Palais d'Iéna - 9, place d'Iéna - 75016 Paris).

Date limite d'inscription : au plus tard le **vendredi 18 octobre 2019**, la date d'envoi faisant foi.

Seule dérogation : **pour les miels d'arbousier et de litchi et les pains d'épices jusqu'au vendredi 6 décembre 2019.**

↓ **Merci d'écrire en lettres majuscules et de façon lisible** (les coordonnées des lauréats seront publiées).

Nom : Prénom :

Nom commercial de l'exploitation :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone* :

E-mail* : Site Internet :

(*) **Obligatoire.**

Adhérent à l'UNAF : ☐ Oui ☐ Non Nom du syndicat local :

☐ Assujetti à la TVA. Si oui, indiquez votre n° TVA intracommunautaire :

Conformément au règlement européen sur la protection des données :

- ☐ Vous acceptez que vos coordonnées soient communiquées et mentionnées sur le site de l'UNAF, la revue *Abeilles et Fleurs* et le communiqué de presse, pour valoriser les lauréats et le Concours des miels de France.
- ☐ Vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient sur les supports susmentionnés.

☐ **Désire participer au Concours des miels de France dans les sections suivantes :**

Inscription aux sections de miels et/ou pain d'épices suivants :

L'ensemble des cases doivent obligatoirement être complétées.

Cases réservées à l'UNAF : Code Api-Section	Section*	Jour, mois et année de récolte	Volume du lot en kg (minimum 300 kg)	Zone de production
		-- / -- / ----		
		-- / -- / ----		
		-- / -- / ----		
		-- / -- / ----		
		-- / -- / ----		

(*) **Les sections qui peuvent être présentées :** acacia, arbousier, baies roses (ou faux poivrier), bourdaine, bruyère callune, bruyère blanche, bruyère érica, causses, châtaignier, chêne, colza, framboisier, forêt, garrigue, lavande fine, lavande-lavandin, lavande maritime, lierre, litchi, luzerne, maquis, miellats, montagne, pissenlit, polyfloral (toutes fleurs), miel « rare », rhododendron, romarin, ronce, sainfoin, sapin, sarrasin, tilleul, thym, tournesol, tropical clair, tropical foncé, trèfle et pain d'épices.

Acquittement pour l'inscription au concours

Participation au Concours	48,00 € net
Participation par nombre de sections présentées : nombre de sections x 10,00 €	 € net
TOTAL	 € net

Joindre à cette inscription :

- **La copie de la déclaration de ruches pour l'année 2019** (pour un cheptel de 50 ruches minimum en production).
- Le chèque libellé à l'ordre de l'UNAF.

Et à envoyer **par lettre recommandée** avec la présente fiche d'inscription à :

UNAF - 5 bis, rue Faÿs - 94160 SAINT-MANDÉ

Je soussigné (nom, prénom) **déclare avoir pris connaissance du règlement de la 3^e édition du Concours des miels de France 2019 et m'engage à en respecter les modalités.**

Fait à Signature :

le

